

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 5 juillet 2021

Convocation du : 29 juin 2021

Le cinq juillet deux mille vingt et un, à 17.30 heures, le conseil de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de Michel RICOU-CHARLES, assisté de Dominique TRUC, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Anne-Marie GROS, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Michel RICOU-CHARLES, Robert PAUCHON, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Lamia CONTRUCCI, Serge EYSSERIC, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Monique BARTHELEMY, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Josette REVOUX, Jean-Claude VALLIER, Christian AUBERT, Alain CAUSSE, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Gérald GRIFFIT, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Monique BARTHELEMY excusée a donné pouvoir à Bernadette SAUDEMONT, Fabien GASCARD excusé a donné pouvoir à Roland AMADOR, Josette REVOUX excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT, Christian AUBERT excusé a donné pouvoir à Jacques FRANCOU, Alain CAUSSE excusé a donné pouvoir à Serge EYSSERIC.

ORDRE DU JOUR : Convention programme ACTEE AMI SEQUOIA Session 2

Le Département des Hautes-Alpes s'est positionné pour assurer la coordination d'une candidature au programme ACTEE SEQUOIA et a proposé aux collectivités locales de son territoire d'intégrer le groupement correspondant. Cette proposition a retenu l'attention de la CCBD car elle va permettre de structurer une approche de maîtrise de l'énergie pour les bâtiments publics.

La CCBD a confirmé par courrier du 15 janvier 2021 sa candidature au programme s'est engagée à réaliser les actions suivantes :

- Etudes d'efficacité énergétiques de 5 bâtiments : Clos d'Oriol, Ecomusée du cheminot Veynois, SPA sud alpine, Crèche Aspres sur Buëch, Bâtiment NETCELER.
- Mise en place d'une GTC sur le patrimoine bâti de la CCBD

Par courrier du 6 avril 2021, le Département, nous informait que le dossier déposé à la FNCCR dans le cadre de l'AMI ACTEE SEQUOIA a été retenu. Il convient désormais de procéder aux formalités nécessaires à sa mise en œuvre.

Comme prévu dans le projet, IT05 peut accompagner la CCBD pour réaliser la majorité des actions prévues : cahiers des charges nécessaires au recrutement des bureaux d'études qui réaliseront les audits/pré-diagnostic et études.

Le « mécanisme » d'attribution des subventions consiste en un dossier de demande au conseil départemental conformément aux actions sollicitées prévues. Celui-ci sera similaire aux demandes de subventions habituelles.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la participation et l'engagement de la CCBD au programme ACTEE SEQUOIA ;
- autorise le président à signer la convention d'engagement relative au dispositif ACTEE AMI SEQUOIA Session 2 et tous les documents nécessaires pour mener à bien le projet.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 28 dont 5 pouvoirs	Pour : 28	Abstention : 0	Contre : 0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210705-De90_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2021

Affichage : 23/07/2021

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES